



DE LA SYPHILIS DU SINGE

Communications faites à la Société médicale des hôpitaux

Dans les séances des 22 décembre 1882, 12 et 26 janvier 1883

PAR

Le Docteur L. MARTINEAU

Médecin de l'hôpital de Lourcine

Membre de la Société médicale des hôpitaux

Membre correspondant de l'Académie royale de médecine de Rome

Chevalier de la Légion d'honneur, etc., etc.

ah! ben zut! alors, si les singes et les cochons s'en mêlent c'est à vous de goûter du genre humain!

Biblioteka Główna WUM

Br.1531



000029315



www.dlibra.wum.edu.pl

EXTRAIT

De L'UNION MÉDICALE (3^e série), année 1883.

**Biblioteka Główna
WUM**



DE LA SYPHILIS

DU SINGE

PREMIÈRE NOTE

LUE DANS LA SÉANCE DU 22 DÉCEMBRE 1882

Messieurs,

En terminant avec mon interne, M. Hamonic, notre communication à l'Académie des sciences et à l'Académie de médecine sur la bactériémie syphilitique et la syphilis chez le porc, nous avons pris l'engagement de poursuivre nos études sur la syphilis chez les animaux. Aujourd'hui je viens tenir ma promesse en faisant hommage à la Société médicale des hôpitaux de mes expériences sur la syphilis du singe.

Après plusieurs tentatives infructueuses d'inoculation de la syphilis au singe, inoculations faites sur l'abdomen, dans la région péniennne, je suis parvenu à la lui inoculer sur le prépuce, me mettant ainsi dans la condition où l'homme la contracte le plus ordinairement et surtout en choisissant pour l'inoculation une région où la peau est fine et abondamment pourvue de vaisseaux lymphatiques.

A cet effet, le 16 novembre 1882, à dix heures et demie du matin, je pratique avec mon interne, M. Hamonic, trois inoculations sur la peau du fourreau de la verge, à l'aide d'une aiguille cannelée à vaccin et chargée de la sérosité recueillie sur un chancre syphilitique induré, existant sur le bord antérieur de la petite lèvre droite d'une malade couchée au n° 37 de la salle Nalalis Guillot et entrée à l'hôpital de Lourcine le 14 novembre. En même temps que je pratique ces inoculations, je procède, chez la malade, à l'auto-inoculation de cette sérosité sur la face interne de la cuisse droite, afin qu'il ne puisse exister aucun doute

sur la réalité du chancre syphilitique, du chancre infectant dont cette femme est atteinte. Cette auto-inoculation a été négative.

L'inoculation a été pratiquée, le singe préalablement endormi par le chloroforme, à la face interne et près de l'extrémité libre du prépuce, dans trois points différents, deux latéraux et un antérieur.

Jusqu'au 14 décembre, je n'observe aucun phénomène morbide général ou local. Ce jour-là, vingt-huit jours après l'inoculation, je constate sur le prépuce, au niveau des deux points latéraux inoculés, deux chancres infectants, du volume d'une petite lentille, caractérisés par une érosion superficielle, à fond lisse, uni, plutôt grisâtre que rougeâtre, à bords légèrement élevés, aplatis, non taillés à pic, non décollés, se confondant d'une part avec le centre de l'érosion, et, d'autre part, avec les tissus environnants. Ces érosions reposent sur une base indurée donnant la sensation parcheminée. Cette induration est exactement limitée à l'érosion; aussi est-il facile de l'énucléer des parties profondes de la peau et des parties environnantes; elle constitue un véritable corps étranger, qui, on le sait, a servi à caractériser chez l'homme le chancre syphilitique, le chancre infectant. Le chancre situé à gauche est un peu plus volumineux que celui de droite.

Le 16 décembre, même aspect des chancres, développement dans l'aîne gauche d'un ganglion du volume d'une noisette, mobile, ne paraissant pas douloureux. La peau qui le recouvre est mobile à sa surface et ne présente aucune altération dans sa coloration. L'état général de l'animal est excellent. La température, prise avec une grande difficulté, vu l'indocilité du sujet, donne, dans l'aisselle, 36° environ.

Les jours suivants, mêmes difficultés pour prendre la température qui varie entre 37°, 37°,3 et 38°, 38°,2.

Le 19 décembre, diarrhée assez abondante, même état local.

Le 21, la diarrhée a disparu. Développement dans l'aîne droite d'un ganglion aussi volumineux que celui situé à gauche et ayant les mêmes caractères de mobilité et d'indolence. Température, 38°,2. Soif vive, mains chaudes. Ordinairement ce singe, qui est très âgé, a les mains froides; il recherche la chaleur du poêle.

En faisant hommage à la Société médicale des hôpitaux de ce fait unique dans la science, mon intention est de convier mes collègues à poursuivre avec moi cette étude de la syphilis chez les animaux et à m'aider de leurs conseils. Je dis que ce fait est unique dans la science. En effet, les expérimentateurs soit en France, soit à l'étranger, n'ont jamais obtenu de résultats, probablement parce que, ainsi que je le faisais, ils pratiquaient l'inoculation sur les différentes régions du corps de l'animal et non sur le prépuce, dans des régions où la peau, recouverte de poils épais, est réfractaire à l'inoculation. Quant aux résultats donnés par Auzias-Turenne, dans son mémoire communiqué à l'Académie de médecine, le 18 novembre 1850, ils ont pour objet l'inoculation au singe du chancre non syphilitique, non infectant, quoiqu'il ait prétendu le contraire. Pour se convaincre de l'erreur qu'il a commise, il suffit de lire les descriptions qu'il nous a laissées et de voir notamment que cet auteur inoculait, en quelque sorte, indéfiniment le chancre chez le même sujet. Or, nous savons que le chancre infectant n'est pas inoculable sur le sujet affecté de syphilis. Le chancre non syphilitique, non infectant, autrement dit le chancre simple, est seul auto-inoculable indéfiniment.

Pour compléter mes expériences, j'ai demandé à M. Bouley, professeur au Muséum d'histoire naturelle, une guenon, afin de savoir si elle contractera la syphilis par le coït; et si, par hasard, les singes se reproduisent en France, ce que j'ignore, il sera du plus haut intérêt, au point de vue de la syphilis héréditaire, de savoir si les produits seront syphilitiques. Je me propose, en outre, d'inoculer une autre guenon sur la vulve, me plaçant ainsi encore dans les conditions où la femme contracte le plus ordinairement la syphilis.

Je tiendrai la Société au courant de tous les faits qui surviendront.

DEUXIÈME NOTE

LUE DANS LA SÉANCE DU 12 JANVIER 1883

Je viens aujourd'hui, Messieurs, vous entretenir des faits qui se sont produits sur le singe syphilitisé depuis ma dernière communication.

Tout d'abord, je vous montre une pièce, moulée par M. Jumelin, sur laquelle vous constatez les deux chancres syphilitiques, dont je vous ai donné la description à la dernière séance. Ces chancres ont été moulés le 29 décembre 1882, alors qu'ils étaient âgés de quinze jours et qu'ils étaient, par conséquent, en voie de transformation papuleuse et au début de la cicatrisation. Cette pièce fait le plus grand honneur à M. Jumelin. Ceux d'entre vous qui n'ont pas examiné le singe peuvent se convaincre de la réalité de l'affection syphilitique, le moule la reproduisant avec la plus saisissante ressemblance.

Maintenant, voyons qu'elle a été l'évolution de la syphilis? Rien de particulier à noter relativement aux chancres jusqu'au 26 décembre, douzième jour de leur apparition (quarantième jour de l'inoculation). Les chancres, surtout le droit qui, vous vous le rappelez, était le plus petit, commencent à se réparer. La coloration grisâtre du fond de l'érosion fait place à une coloration d'un rouge foncé, qui va s'accusant de plus en plus les jours suivants. L'induration est très prononcée.

Le travail de réparation, de cicatrisation des chancres se poursuit normalement jusqu'au 4 janvier 1883, où il est achevé pour le chancre droit, et presque terminé pour le gauche. Pour celui-ci, la cicatrisation est complète le 10 janvier, c'est-à-dire le vingt-septième jour de l'apparition, le cinquante-sixième de l'inoculation. L'induration persiste au niveau des chancres; l'épiderme conserve une coloration brunâtre.

Les chancres, vous le voyez, ont évolué comme chez l'homme. Comme chez celui-ci, alors qu'ils n'ont pas été soumis à une cause irritante, ils se sont cicatrisés rapidement, c'est-à-dire en vingt-sept jours au plus.

Ce n'est pas tout, à mesure que les chancres évoluent, non seulement l'adénite inguinale multiple s'accuse de plus en plus, mais encore une adénite sous-maxillaire survient, ainsi que des ganglions volumineux se montrent au niveau des aisselles, notamment de l'aisselle droite. Cette adénopathie syphilitique se développe le 28 décembre et s'accuse les jours suivants.

Le 9 janvier, (cinquante-quatrième jour de l'inoculation), quatre syphilides papulo-érosives, trois à gauche, une à droite, se développent sur le prépuce. Elles ont le volume d'une tête d'épingle à une petite lentille. Sur le corps, malgré toute mon attention, je ne puis constater la présence d'une éruption de syphilide érythémateuse, les poils de l'animal constituent un réel obstacle à cette constatation. Du reste, la peau de l'abdomen, où les poils sont rares, ne présente pas de coloration anormale. La voûte palatine, la face interne des joues et

des lèvres, la langue ne présentent pas d'éruptions syphilitiques. Vous le voyez, ainsi que dans l'espèce humaine, les syphilides ont fait leur apparition entre la septième et la huitième semaine. Jusqu'à ce jour donc, l'évolution de la syphilis, chez le singe, est analogue à celle observée chez l'homme, alors qu'elle n'est pas enrayée par le traitement antisiphilitique. Nous verrons ultérieurement ce que sera cette évolution. Vous pouvez être assuré que je ne négligerai rien pour vous tenir au courant de ce fait si intéressant pour l'étude de la syphilis. Pour le moment actuel, je consacre toute mon attention à l'évolution de la syphilis chez le singe. Plus tard, dès que je posséderai plusieurs animaux, je ferai tous mes efforts pour élucider les questions si importantes qui découlent de ce fait, l'inoculation de la syphilis au singe, à savoir : la transmission de la syphilis du singe au singe, ou aux autres animaux, soit par l'inoculation, soit par le coït, et surtout la question de l'hérédité de la syphilis qui, si, ce que j'ignore encore, ainsi que je le disais dans ma précédente communication, la reproduction des singes se fait sous nos climats, recevra probablement les éclaircissements les plus probants, et résoudra bien des problèmes sur lesquels les syphiligraphes sont loin de partager la même opinion.

En vous racontant l'histoire de l'évolution syphilitique sur l'animal en expérience, je ne vous ai donné aucun renseignement sur la température. Celle-ci a pourtant été prise tous les jours : elle a varié entre 37 et 38 degrés. Mais j'avoue que je n'y attache aucune importance, parce qu'elle ne présente pas toute l'exactitude désirable en pareille matière. Elle a été prise dans l'aisselle, l'animal étant trop indocile pour la prendre dans le rectum. Pour le faire, il aurait fallu le soumettre à un sommeil anesthésique journalier. L'inhalation de chloroforme aurait pu troubler la température normale ou morbide de l'animal. En outre, j'ai remarqué que le singe s'habitue très bien au chloroforme ; aussi les séances d'anesthésie deviennent plus longues, et la quantité de chloroforme respiré devient considérable. Alors que dans les deux ou trois premières séances, il fallait à peine quelques minutes et 20 à 40 grammes de chloroforme, il faut actuellement pour obtenir un sommeil anesthésique, même incomplet, de 30 à 40 minutes et 100 à 400 grammes de chloroforme. Toutefois si la mensuration journalière de la température ne nous donne sur ce sujet que des renseignements vagues et incomplets, il est bon toutefois de faire remarquer que les mains de l'animal, ordinairement froides, sont presque constamment chaudes et parfois brûlantes, ce qui indiquerait une augmentation sensible de la température du corps, un état fébrile presque permanent avec des exacerbations momentanées.

Dans notre prochaine séance, en vous montrant le moule en cire des syphilides que j'ai fait prendre par M. Jumelin, je vous signalerai les faits qui se seront passés à partir de cette communication.



TROISIÈME NOTE

LUE DANS LA SÉANCE DU 26 JANVIER 1883

Dans la séance du 12 janvier, j'annonçais à la Société que les chancres infectants étaient complètement cicatrisés, laissant une induration caractéristique, et que quatre syphilides érosives étaient survenues sur la verge depuis le 9 janvier, c'est-à-dire au cinquante-quatrième jour de l'inoculation. Ces syphilides se sont multipliées. Le 13 janvier, on en comptait neuf environ, ainsi que vous pouvez vous en assurer sur le moule en cire qui a été exécuté avec la plus grande fidélité par M. Jumelin. Quelques-unes de ces syphilides sont érosives, quelques-unes sont légèrement papulo-érosives; enfin une, située à gauche, est diphtéroïde. Leur volume varie depuis la tête d'une épingle jusqu'au diamètre d'une lentille.

Le 15 janvier (septième jour de l'apparition), les syphilides, surtout les plus petites, commencent à se cicatriser. Ce travail de cicatrisation s'étend les jours suivants aux autres syphilides. Il est terminé le 22 janvier, c'est-à-dire dix-neuf jours après leur développement (soixante-huitième jour de l'inoculation).

L'induration chancreuse persiste encore; mais elle va diminuant de jour en jour. Les syphilides papuleuses ont laissé un nodus de l'épiderme très appréciable. Les ganglions inguinaux et axillaires sont moins volumineux. Seul le ganglion sus-hyoïdien reste développé. Le poil paraît tomber plus facilement. Sur la muqueuse buccale, sur la peau, je ne trouve aucune éruption syphilitique (25 janvier). L'animal maigrit; ses mouvements sont moins actifs. Toutefois son indocilité est telle, qu'il est presque impossible de prendre la température axillaire; aussi la température, 38 degrés quelques dixièmes, ne doit être considérée qu'approximativement.

Telle est actuellement (26 janvier) l'observation des phénomènes morbides survenus depuis l'inoculation. Jusqu'à ce jour, l'évolution de la syphilis a été normale et analogue à la syphilis humaine. Toutefois, l'évolution est plus rapide. Elle continue. Je vous tiendrai, Messieurs, au courant des phénomènes morbides à mesure qu'ils se présenteront. Toutes les fois que les phénomènes éruptifs seront faciles à mouler, je prierai M. Jumelin d'en reproduire les caractères, afin que les syphiligraphes aient à leur disposition les matériaux établissant sur des faits incontestables la syphilis du singe et son évolution.